



La faiblesse des politiques publiques de soutien à l'agroécologie au Mali

Arlène ALPHA, Mamy SOUMARE, Claire DEDIEU, Ousmane SIDIBE, Kapoury SANOGO

Face aux difficultés d'assurer à la fois la durabilité de la production agricole et la sécurité alimentaire et nutritionnelle, de nombreux acteurs sur le terrain adoptent des pratiques agroécologiques. Un réseau d'acteurs s'est structuré pour promouvoir ce modèle d'agriculture au niveau national et local, mais cette dynamique reste limitée dans un contexte de faible soutien de l'Etat à l'agroécologie.

L'agroécologie apparaît peu dans les politiques agricoles

Les documents de politiques agricoles actuels évoquent peu l'agroécologie. La loi d'orientation agricole de 2006 promeut une agriculture familiale, durable et un accès équitable à la ressource foncière. Elle est souvent citée comme un cadre favorable à l'agroécologie mais elle se heurte à de grandes difficultés de mise en œuvre. Les actions de l'Etat en faveur de l'agroécologie se résument principalement à des actions de sensibilisation et de formation à l'agroécologie. La Direction Nationale de l'Agriculture (DNA) du ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP), par exemple, promeut des pratiques telles que l'application de microdoses d'engrais sur certaines céréales sèches, la gestion intégrée de la production et des déprédateurs, le placement profond de l'Urée dans certains périmètres rizicoles et le système de riziculture intensive. L'Office de Protection des Végétaux du MAEP mène également des actions de sensibilisation et de formation pour diminuer les risques liés à l'utilisation des produits chimiques en proposant des alternatives de traitement. L'entreprise d'Etat la Compagnie Malienne pour le Développement du Textile (CMDT) est pleinement engagée dans l'agroécologie à travers son programme de maintien du potentiel productif des terres et le développement du coton bio.

La contribution financière de l'Etat au soutien à l'agroécologie est minime, l'essentiel étant financé par les partenaires techniques et financiers (PTF), à l'exception des efforts consacrés récemment à la subvention de l'achat de fumure organique

suite à la hausse du prix des engrais (près de 10 milliards FCFA en 2022 sur les 17 milliards de subvention). La dynamique des activités de promotion de l'agroécologie dépend ainsi du rythme des projets et programmes soutenus par les PTF. Parmi ces projets on peut citer les projets AgrEco financés par l'Agence française de développement (AFD) ou FAIR Sahel (AFD et Union européenne). À noter que l'engagement des pouvoirs publics est plus visible au niveau local où nombre d'OP et d'ONGs mènent des actions en faveur de l'agroécologie en étroite collaboration avec les agents de services déconcentrés et les maires.

Par ailleurs, certaines politiques agricoles apparaissent défavorables à l'agroécologie. La politique de subvention des intrants chimiques adoptée après la hausse des prix internationaux de 2008 est perçue comme une incitation à poursuivre le modèle conventionnel. En 2012, dans un contexte de crise politique et sécuritaire et de diminution des aides internationales, le gouvernement s'est focalisé sur la défense du territoire au détriment des dépenses agricoles. Le plan de relance agricole durable de 2013 et les autres documents de politiques qui ont suivis ne remettent pas en question ce modèle conventionnel.

L'agroécologie est principalement portée par les OP et ONGs

Les acteurs les plus actifs, sur le terrain comme dans les débats de politiques agricoles, sont les organisations de producteurs (OP), au premier rang desquels la Coordination Nationale des OP (CNOP), les organisations non-gouvernementales (ONGs)

et les associations locales. Le MAEP ne joue pas un rôle moteur, sa préoccupation première étant de nourrir la population, et il exprime des inquiétudes sur la capacité de l'agroécologie de produire suffisamment pour assurer la sécurité alimentaire.

L'intérêt émergent des pouvoirs publics pour l'agroécologie est en grande partie lié à la montée en puissance des enjeux de changement climatique et à la mise à l'agenda de l'agroécologie sur le plan international. L'agroécologie est vue comme un ensemble de pratiques permettant de restaurer la fertilité des sols dégradés par l'emploi d'intrants chimiques, de reconstituer le couvert végétal, de réduire la pression sur les ressources et de préserver la biodiversité. Les acteurs défendant l'agroécologie mettent aussi en avant l'indépendance des producteurs, l'amélioration de leurs conditions de vie, de la santé humaine à travers la consommation d'aliments sains et, plus rarement, des motivations commerciales comme de répondre à la demande croissante de produits maraîchers de qualité.

La CNOP est aujourd'hui à la tête de la Plateforme nationale sur l'agroécologie paysanne (AEP). Outre les enjeux environnementaux, l'AEP insiste sur les dimensions politique, économique et sociale de l'agroécologie. En associant agroécologie et souveraineté alimentaire, elle donne la priorité à la production alimentaire locale. Le rôle moteur de la CNOP se traduit en particulier par le dispositif de formation qu'elle a mis en place en 2009 et qui comprend le Centre International de Formation en AEP Nyéléni (CIFAN), agréé par le ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle. Les ONGs mettent en œuvre des projets de renforcement de capacités des producteurs (gestion durable des sols, diversification agricole, promotion des innovations paysannes, etc.) et promeuvent la prise en compte des aspects socio-économiques et culturels, propres à chaque milieu d'intervention.

Les actions menées par les OP et les ONGs sont donc principalement des actions de formation et d'appui/ conseil auprès des producteurs. La plupart d'entre elles disposent d'experts techniques en agroécologie ou mettent en place des groupes de travail dédiés à ces questions. Elles s'appuient également sur des paysans pilotes (ou relais) pour démultiplier l'appui/ conseil auprès des producteurs. Elles mènent des actions de sensibilisation et de communication à travers les radios de proximité, des rencontres et partages d'expérience. Certaines d'entre elles sont également actives dans les actions de plaidoyer et produisent des documents de position, organisent des ateliers, des conférences, etc.

Les institutions d'enseignement et de recherche ne sont pas en première ligne dans cet écosystème d'acteurs défendant l'agroécologie. On peut cependant citer le Centre National de Recherche Agronomique et l'Institut d'Economie Rurale qui, en partenariat avec l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali et la CMDT, promeuvent des approches agroécologiques. L'Institut Polytechnique Rural de Formation et de la Recherche Appliquée de Katibougou prévoit un renforcement de capacités de niveau Master sur l'agroécologie.

Quatre grandes visions de l'agroécologie peuvent être distinguées

L'analyse des discours des acteurs de l'agroécologie permet de distinguer quatre grandes visions, qui ne sont pas exclusives l'une de l'autre :

- **Une agroécologie vue comme un ensemble de pratiques qui tient compte de l'environnement** : l'agroécologie est vue comme un mode d'agriculture qui applique des concepts écologiques et des pratiques environnementales, le plus souvent traditionnelles ; certains acteurs parlent d'agriculture naturelle, saine ou verte.
- **Une agroécologie paysanne et « politique »** : portée en particulier par la CNOP, l'AEP s'inscrit dans des luttes politiques pour l'agriculture familiale, la défense des intérêts des producteurs et la souveraineté alimentaire. On y trouve l'idée du contrôle par les paysans de leurs moyens de production, de la valorisation des savoir-faire paysans, de l'amélioration de leurs conditions de vie et des valeurs telles que le respect et la dignité.
- **Une agroécologie « transformatrice »** : il s'agit d'une agriculture en rupture avec le modèle conventionnel, qui ne consiste pas tant à recycler des pratiques qu'à proposer une nouvelle approche opposée à l'agriculture de chimie. Certaines OP et ONGs soulignent que l'agriculture n'a pas d'avenir sans agroécologie.
- **Une agroécologie commerciale** : l'agroécologie est ici tournée vers les marchés et les consommateurs. Elle est par exemple portée par l'Association Malienne pour la Solidarité et le Développement qui a créé un Système Participatif de Garantie « Bio local ». Elle met aussi en avant la nécessité de sensibiliser les consommateurs pour développer des marchés bio et agroécologiques locaux.

Les espaces de débat public, dans lesquels les différentes visions de l'agroécologie pourraient se confronter, apparaissent limités. Le CIFAN et la plateforme nationale sur l'AEP sont les principaux forums de discussion. Faute de débat grand

public à travers les médias les discussions sur l'agroécologie tendent à se concentrer sur des sujets techniques : restauration de la fertilité des sols, effets pervers d'une utilisation inadéquate des pesticides et herbicides, pratiques de traitement naturel contre les ravageurs, apport des biofertilisants, etc. La contrainte du foncier et l'exigence croissante des marchés pour des produits de qualité sont également discutés. En revanche, la question de savoir si l'agroécologie doit promouvoir une meilleure utilisation des produits chimiques ou une approche zéro produits chimiques (similaire à celle adoptée dans l'agriculture biologique) ne semble pas constituer un sujet fort de débat.

Le faible soutien de l'Etat est une contrainte majeure au développement de l'agroécologie

La faiblesse de l'engagement de l'État pour l'agroécologie freine son développement à grande échelle. Les OP sont amenées à financer l'essentiel de leurs activités sur leurs fonds propres et avec la contribution des PTF, mais cela reste insuffisant.

La faiblesse des rendements avec l'agroécologie est aussi pour beaucoup un frein à son développement, de même que le caractère fastidieux des pratiques agroécologiques et le faible niveau d'équipement des producteurs. Les faibles rendements sont cependant souvent liés à une mauvaise compréhension de l'itinéraire technique et, plus généralement, le manque de capacités techniques au niveau des producteurs mais aussi des structures d'appui limite le développement de l'agroécologie.

Il reste qu'un blocage important à l'agroécologie est d'ordre cognitif : il s'agit de changer les mentalités des pouvoirs publics et des bailleurs pour qu'ils soutiennent davantage l'agroécologie. La prédominance du modèle de l'agriculture conventionnelle constitue un obstacle à l'adoption de pratiques agroécologiques. La transition implique de davantage reconnaître les effets pervers de l'agriculture basée sur la chimie et de remettre en question l'image négative dont pâtit l'agroécologie, trop souvent associée à un manque de modernité.

Références

Loi d'Orientation Agricole (LOA) du Mali, Septembre 2006.

ROPPA, *Le manifeste de l'agroécologie paysanne de Nyéléni*, CIFAN, Mali, avril 2017.

Recommandations pour les pouvoirs publics

Compte tenu de la faible place de l'agroécologie dans les politiques agricoles aujourd'hui, tout reste à construire au Mali pour disposer de politiques favorables à l'agroécologie. Il convient pour les pouvoirs publics de :

- Mieux prendre en compte l'agroécologie dans les documents de politiques existants, de développer des politiques dédiées et de mettre en place une organisation institutionnelle adéquate qui prenne en compte le caractère transversal de l'agroécologie (agriculture, environnement, santé, etc.),
- Assurer la cohérence des politiques agricoles en révisant le programme de subventions aux intrants,
- Augmenter la contribution financière de l'Etat dans les projets et programmes de soutien à l'agroécologie, voire disposer d'un budget spécifique, et plaider auprès des bailleurs de fonds pour qu'ils financent davantage l'agroécologie. Le soutien de l'Etat pourrait par exemple consister à faciliter l'achat d'équipements nécessaires aux pratiques agroécologiques,
- Renforcer les capacités techniques des producteurs en mettant à disposition davantage de personnel qualifié en agroécologie, ce qui implique de revoir les formations en développant des unités sur l'agroécologie dans les écoles professionnelles. La recherche doit également être soutenue pour mieux documenter les performances de l'agroécologie et leurs conditions de réalisation, et proposer des itinéraires techniques plus productifs,
- Sensibiliser et communiquer sur l'agroécologie, notamment auprès des urbains pour que leurs modes de consommation constituent un levier de renforcement de l'agroécologie. Cela passe aussi par la valorisation et la promotion des paysans pratiquant déjà l'agroécologie (concours, accès aux médias, journée dédiée à l'agroécologie, forum spécifique, etc.). Les espaces de discussion existants (par ex la plateforme nationale sur l'AEP ou la quinzaine de l'environnement) devraient également être davantage utilisés pour mettre en débat les différentes dimensions et visions de l'agroécologie.



